

ÉVÉNEMENT

Décompensation du sucre Le processus sera lancé dès 2016

• Réduction de la subvention de 15 centimes/kg sur 18 mois

• Les économies dégagées seront affectées à la santé, l'éducation et à la cohésion sociale

C'EST un autre tabou qui tombe. Le démantèlement de la subvention du sucre sera entamé dès l'année prochaine. Selon le chef du gouvernement, cette décompensation sera effectuée de manière graduelle à raison d'une réduction de 0,15 DH/kg de sucre sur 18 mois. L'économie escomptée est de l'ordre de 2 milliards de DH. Une recette qui sera affectée pour moitié au Fonds de cohésion sociale, le reste aux infrastructures socioéconomiques.

L'impact estimé, une fois le produit totalement décompensé, sur le coût de la vie devrait s'établir à moins de 100 DH par habitant et par an. Ceci, sur la base d'une consommation annuelle de 36 kg par habitant. Un chiffre à nuancer, puisque l'industrie (sodas, confiserie, pâtisserie) participe pour plus du quart à la consommation. Une proportion prélevée pour la quasi-totalité sur le granulé, qui représente plus de 56% de la consommation. Il se trouve aussi que ce produit bénéficie du prix le plus bas: 4,50 DH/kg contre 5,82 DH/kg pour les morceaux et lingots. A tel point que la situation a même été exploitée par le commerce illicite. Ce qui avait amené les pouvoirs publics à réclamer ouvertement la restitution de la subvention. Mais qu'en est-il pour celle exportée sous forme de confiserie, chocolaterie et de sirops accompagnant certains fruits? Visiblement l'évaluation est occultée par le ministère et l'organisme en charge de la compensation.

La conjoncture internationale s'annonce favorable à la réforme. Jusque-là le marché

| Répartition de la consommation | | | | | | | |
|---|---------------------|--|----------------------|---|------------------|---|-------------------|
|  | Granulé 56,69% |  | Pain 31,46% |  | Lingots 10,9% |  | Morceaux 1,96% |
| Prix de vente subventionnés (DH/kg) | | | | | | | |
| Pain | Lingots et morceaux | Granulé | | | | | |
| | | Sacs de 50 kg | Sacs de 2,6 et 15 kg | Sacs de 1 à 10 kg | | | |
| 5,80 | 5,82 | 4,50 | 4,56 | 4,6 | | | |

Les prix sortis usine du sucre sont fixés à 5.008 DH/tonne pour le pain, les morceaux et les lingots. Pour ce qui est du granulé, ils varient entre 4.118 et 4.178 DH la tonne selon la contenance des emballages.

A ces prix s'ajoutent les marges de distribution en gros et au détail, également fixées par l'administration et le différentiel de transport entre l'usine de production ou les centres de commercialisation et les différents points de vente

du sucre est partout règlementé à travers le monde. Ce qui empêche une libre régulation des prix par les lois du marché. Mais une véritable révolution est en préparation avec la fin des quotas en Europe. Prévus pour septembre 2017, juste en fin de cycle de la réforme marocaine, la décision va

enregistrer un fort repli des prix de ces huiles alors qu'on redoutait une flambée à la veille du lancement de l'opération?

Quoi qu'il en soit, la consommation marocaine du sucre reste sur un trend haussier et avoisine 1,3 million de tonnes dont 60% est assuré par l'import du sucre brut. Sur les



bouleverser les règles du jeu. Avec à clé un marché plus ouvert, concurrentiel et disposant de gros volumes. Aussi, une tendance à la baisse des prix n'est-elle pas à écarter à moyen terme. Peut-être même que le scénario de la libéralisation des huiles végétales risque de se reproduire. N'a-t-on pas

9 premiers mois, la charge de compensation s'est élevée à plus de 2,3 milliards de DH, soit sensiblement le même niveau par rapport à la même période de 2014.

Quant au sucre brut importé aussi bien en 2014 que cette année, il a subi l'impact de la baisse des cours à l'international. «Ce

10 tonnes à l'hectare

DEPUIS 2005, la filière sucrière a bénéficié d'un plan de développement articulé sur l'amont agricole et l'outil industriel. Les différentes usines ont été mises à niveau et la raffinerie de Cosumar à Casablanca a été entièrement rénovée et dédiée au raffinage du sucre brut d'importation.

A l'amont agricole, la généralisation de la semence mono germe pour la betterave à sucre a permis une hausse notable des rendements. Le rendement de sucre à l'hectare est passé de 7 tonnes en 2006 à 10 tonnes en moyenne en 2015. Certaines régions, comme l'Oriental et les Doukkala dépassent 11 tonnes de sucre/ha. Cela a contribué à améliorer de façon significative le niveau de revenu des agriculteurs. De même la production nationale de sucre est passée de 439.500 tonnes en 2006 à 510.000 tonnes cette année, soit une progression de 30%. □

qui a permis de dégager une plus-value de 121 millions de DH (au titre des équivalents tarifaires), constate la Caisse de compensation. L'année dernière, le gain s'est élevé à 182 millions de DH, suite à la forte baisse des prix sur les marchés internationaux. En d'autres termes, l'essentiel de la subvention provient du sucre produit à partir des plantes sucrières locales dont la compétitivité reste encore à renforcer. Ceci, sans compter les aides distribuées sous forme de soutien aux semences, au machinisme agricole et autres intrants. □

A. G.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com